RETIERS, le 5 novembre 2026

Destinataires :

Aux Associations Restériennes

Madame, Monsieur,

Afin de préparer notre budget 2027, nous demandons à toutes les associations qui souhaitent demander une subvention pour 2026, de déposer leur **dossier complet**, à la Mairie **avant le 7 Janvier 2027**.

Chaque demande devra être accompagnée :

- ☐ Date de l'assemblée
- ☐ Nombre de licenciés ou d'adhérents. Merci de nous donner le détail par commune, et pour les associations sportives le nombre de licenciés par tranche d'âge.
- ☐ Justificatifs bancaires à la fin de l'exercice comptable,
- ☐ Compte de résultat de l'année 2026,
- ☐ Projets et budgets prévisionnels 2027
- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ R.I.B.
- ☐ Déclaration à la Préfecture

Nous vous rappelons que seules les demandes complètes seront examinées.

Merci de votre compréhension.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint délégué
Annick PÉRON

MAIRIE de RETIERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine